



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} septembre 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
25 janvier-3 février 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil
économique et social par l'intermédiaire
du Secrétaire général, en application
de la résolution 1996/31 du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas.	2
2. Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers	4
3. Union internationale des transports routiers	6
4. Centre de documentation pour les femmes noires immigrées et réfugiées (MiRA).	10
5. Susila Dharma International Association.	12
6. Unión de Asociaciones Familiares.	15



1. Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas (Statut consultatif spécial accordé en 2001)

I. Introduction

Buts et objectifs de l'organisation : a) promouvoir les droits et l'indépendance des femmes, et en particulier faire en sorte que toutes aient accès à l'enseignement primaire; b) éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur garantir les mêmes droits qu'aux hommes; c) éradiquer l'extrême pauvreté et la faim; d) promouvoir la liberté de religion et de conviction et le dialogue interconfessionnel; et e) assurer un environnement durable. Suivant l'exemple de sa fondatrice, Mary Ward, notre association s'emploie principalement à créer et à soutenir, tant dans des pays développés que dans les pays en développement, des écoles et des établissements d'enseignement secondaire qui accueillent les enfants sans discrimination aucune. Elle œuvre en outre de tout son poids à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, surtout pour ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes. Sa devise est « Liberté, justice, sincérité et bonheur ».

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies et du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, et participation aux grandes conférences et à d'autres réunions organisées par les Nations Unies

Réunions tenues au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York :

a) Conférence Beijing + 10, tenue dans le cadre de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme. L'Association y a plaidé en faveur d'une meilleure application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, plus spécialement en Espagne, en Amérique du Sud et au Maroc; b) cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, en marge de laquelle l'Association a pris part à des réunions d'organisations non gouvernementales et a contribué à leur organisation. L'Association a en outre activement participé à la rédaction de la déclaration orale du Groupe de l'Amérique latine; c) cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, en marge de laquelle l'Association a participé à des réunions d'organisations non gouvernementales et a contribué à leur organisation; et d) cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, à laquelle des représentants de l'Association ont plaidé en faveur de l'égalité des sexes et du renforcement du pouvoir d'action des femmes.

Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Entre 2006 et 2008, l'Association a organisé à Bilbao (Espagne), Madrid, Séville (Espagne), Asilah (Maroc) et Guayaquil (Équateur) plusieurs ateliers sur le rôle des Nations Unies et, plus particulièrement, sur les buts et objectifs du Conseil économique et social.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans trois régions géographiques : l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud.

Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim. Cible 2 : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif. **Réalisations :** a) 1 200 femmes formées pour pouvoir créer leur propre entreprise; b) 1 350 microcrédits accordés à des personnes démunies pour les aider à trouver un emploi. **Objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel. Cible 1 :** d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. **Actions :** a) 500 trousseaux de fournitures scolaires distribués; b) 1 000 bourses d'études octroyées; c) 60 enseignants formés; et d) 10 000 enfants inscrits dans nos neuf écoles. **Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cible 1 :** éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard. **Réalisations :** a) 1 000 bourses d'études accordées à des jeunes filles issues de familles modestes en milieu rural pour leur permettre de poursuivre leur scolarité; b) cours sur la non-discrimination dispensés dans nos établissements scolaires; c) conseils juridiques prodigués à 50 femmes en butte à des violences sexistes; et d) 1 200 femmes alphabétisées dans des zones rurales. **Objectif 4 : réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Cible 1 :** réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. **Réalisations :** prise en charge des dépenses de santé (notamment les coûts des médicaments et des opérations chirurgicales) de 750 enfants démunis. **Objectif 5 : améliorer la santé maternelle. Cible 1 :** réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle. **Réalisation :** prise en charge des dépenses de santé de 250 femmes enceintes démunies. **Cible 2 :** assurer l'accès universel à la santé en matière de procréation. **Réalisations :** 20 ateliers et conférences organisés sur le thème de la santé en matière de procréation.

Activités entreprises en faveur des principes universels : L'Association a imprimé 3 500 dépliants contenant des informations utiles sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis 2006, elle organise en outre, en coopération avec l'Institute of the Blessed Virgin Mary, un forum consacré à la spiritualité, qui s'intéresse aux objectifs du Millénaire pour le développement sous l'angle du dialogue interconfessionnel.

2. Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers (Statut consultatif spécial accordé en 2001)

I. Introduction et activités principales

L'Association a pour objectif de promouvoir les échanges et la coopération avec d'autres pays dans les domaines suivants : commerce, économie, éducation, progrès social, développement durable, jeunesse, jumelage de villes, science, technologie et culture. Ses objectifs sont conformes à ceux qui sont définis dans la Charte des Nations Unies et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nouvelles affiliations à l'organisation : a) Branche iranienne de l'Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers (2008); b) Comité pour l'amitié Chine-Afrique du Sud de l'Association entre la Chine et l'Afrique (2008); Association d'amitié chine-Asie Centrale (2007); Branche omanaise de l'Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers; d) membre associé de l'organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires (2006); e) Association d'amitié Chine-Amérique latine et Caraïbes (2005); f) Association d'amitié El-Salvador-Chine (2005); g) Association d'amitié Guatemala-Chine (2005); h) Association d'amitié Haïti-Chine (2005); et i) Branche brunéienne de l'Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers (2005).

Promouvoir la paix et l'amitié dans le cadre d'échanges personnels et culturels : L'Association a organisé des voyages d'échange pour des personnes de tous horizons, notamment des jeunes, des fonctionnaires, des experts, des universitaires et des hommes d'affaires. Selon des statistiques incomplètes, de 2005 à 2008, l'Association a reçu 1 230 délégations de 89 pays, représentant un total de 14 412 personnes; elle a envoyé 519 délégations, soit 6 867 personnes, dans 80 pays et a organisé 325 événements, parmi lesquels : le Paris-Pékin à vélo 2008, le festival d'art international pour enfants de Tianjin 2006, une exposition itinérante sur le cinquantième anniversaire de l'Union européenne, montée à Beijing, Shanghai, Changchun et Guangzhou avec le soutien de la délégation de la Commission européenne en Chine, les première et deuxième conférences sur l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et les organisations chinoises d'amitié entre les peuples, ainsi que les cérémonies de commémoration du soixantième anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. Ces événements ont largement contribué à promouvoir la compréhension et l'amitié entre les peuples de différents pays.

Promouvoir le progrès social et l'éradication de la pauvreté : Entre 2005 et 2008, l'Association a levé près d'un million de dollars des États-Unis, en Chine comme à l'étranger, pour financer ses divers programmes consacrés à l'éradication de la pauvreté, à l'éducation, à la protection de l'environnement et à l'aide médicale. Elle a notamment mené les activités suivantes : a) formation de professeurs d'anglais dans les régions pauvres (financé par la Citibank et réparti en quatre sessions, ce programme a permis de former, entre 2005 et 2007, 120 professeurs d'anglais enseignant dans les provinces pauvres et les régions autonomes de Chine occidentale – Guizhou, Guangxi, Yunnan et Sichuan, notamment en collaboration avec la Citibank, d'un concours triennal récompensant les idées les plus innovantes pour l'enseignement de l'anglais; b) aide financière et matérielle destinées à des établissements scolaires (dons de livres et magazines en

japonais d'une valeur de 1 800 dollars à des étudiants en langue japonaise des régions sous-développées de Chine occidentale); c) aide financière à des étudiants d'universités chinoises pour leur permettre de poursuivre leurs études à l'étranger (sélection et envoi d'étudiants au Japon pour l'obtention d'une maîtrise grâce au projet de bourses Panasonic); d) octroi de bourses à des élèves et étudiants défavorisés (aide aux enfants des régions montagneuses, en particulier les filles, pour leur permettre d'achever leurs études, création d'un fonds de soutien aux étudiants des régions sinistrées du Sichuan), avec le concours de la société japonaise Felissimo International Limited, et mise en chantier avec la Citibank du projet quadriennal Geping GreenAid; e) aide financière et matérielle à des régions sinistrées en Chine et ailleurs, et témoignage de sympathie aux victimes (l'Association a réuni 518 358 dollars pour porter secours aux victimes du tremblement de terre du 12 mai au Sichuan et 51 240 dollars pour aider celles de la forte tempête de glace qui a sévi au début de 2008; en 2005, elle avait fait un don de 20 000 dollars aux régions de l'océan Indien frappées par le tsunami); f) formation professionnelle destinée à des travailleuses licenciées (en 2005 et 2006, 968 femmes en ont bénéficié grâce à un programme financé par l'entreprise United Technologies Corporation); et g) constitution d'équipes médicales offrant des consultations gratuites dans des régions sous-développées.

Promouvoir la coopération internationale et le développement économique : Au cours des quatre dernières années, l'Association a organisé pas moins de 50 conférences et congrès nationaux et internationaux sur la finance, l'économie, l'investissement, le développement régional et les technologies de pointe, contribuant ainsi dans une large mesure à promouvoir les échanges et la coopération entre la Chine et d'autres pays. En outre, elle a activement participé à des conférences régionales et internationales, à l'occasion desquelles ses membres ont expliqué ce que font les organisations non gouvernementales chinoises pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et ont évoqué des questions et projets en la matière avec des délégués du monde entier. Elle a notamment a) assisté, en 2008, à la huitième assemblée de l'Alliance mondiale pour la participation des citoyens à l'occasion de laquelle ses représentants ont exposé les efforts considérables déployés par le Gouvernement chinois et les organisations non gouvernementales chinoises pour aider les régions et les personnes victimes du tremblement de terre du Sichuan; b) pris part, en 2006, au sixième Forum populaire Asie-Europe tenu à Helsinki; c) accueilli, en 2006, le forum Chine-Espagne qui s'est tenu à Hangzhou (Chine), dont le but était de renforcer la coopération économique et technologique entre la Chine et l'Union européenne, l'Espagne et l'Amérique latine; et d) participé, en 2005, à la Conférence régionale Asie-Pacifique et à la réunion du Conseil d'administration de l'organisation Cités et gouvernements locaux unis. En juillet 2008, l'Association a de nouveau pris part à la Conférence régionale Asie-Pacifique de Cités et gouvernements locaux unis, et son fondateur a été élu Président de la région Asie-Pacifique.

II. Participation aux travaux des Nations Unies

Entre 2005 et 2008, l'Association a assisté aux conférences suivantes, tenues sous les auspices des Nations Unies et d'organisations affiliées : a) cinquante-huitième, cinquante-neuvième, soixantième et soixante et unième conférences annuelles des organisations internationales organisées par le Département de l'information, à l'occasion desquelles ses représentants ont formulé des observations et répondu à des questions. L'Association a également publié des articles dans les actes desdites conférences; b) conférence sur le développement durable et les Jeux olympiques verts organisée à Beijing par le réseau international des organisations non gouvernementales de l'ONU, à laquelle ses représentants ont présenté des photographies des travaux de l'Association en faveur du développement durable et des Jeux olympiques verts; c) Assemblée générale de la vingt-troisième Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, qui s'est tenue à Genève, en marge de laquelle ses représentants ont participé à un déjeuner de travail où ils ont exposé les activités de l'Association et parlé de la Chine et des Jeux olympiques de Beijing; d) le septième Forum mondial Réinventer l'État, tenu à Vienne; e) Journée des Nations Unies pour la fonction publique et activités de célébration de l'anniversaire organisées à New York en 2006; f) la réunion inaugurale du Réseau régional informel ONU-ONG pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Beijing et parrainée conjointement par les membres du réseau chinois des organisations non gouvernementales pour les échanges internationaux et le Département des affaires économiques et sociales; g) conférence organisée en Espagne en 2005 par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et l'organisation Cités et gouvernements locaux unis. Des représentants de l'Association ont accompagné la délégation de Cités et gouvernements locaux unis durant sa visite au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York; h) cérémonie organisée pour faire sonner la cloche de la paix en commémoration du sixantième anniversaire de l'ONU.

3. Union internationale des transports routiers (Statut consultatif spécial accordé en 1949)

Introduction

Objectif, expansion géographique et priorités : L'objectif de l'Union internationale des transports routiers est de contribuer, dans l'intérêt de la société tout entière, au développement et à la prospérité du transport routier national et international dans tous les pays et de préserver le rôle du transport routier pour compte d'autrui et pour compte propre. Depuis 2004, l'Union a accueilli de nouveaux membres originaires d'Égypte, d'Inde, d'Italie, du Kosovo, du Monténégro, du Pakistan et de Turquie. Au 31 décembre 2008, elle comptait 178 membres dans 74 pays. Elle cherche en priorité à faciliter le transport, le commerce et le tourisme routiers et à favoriser le développement durable.

Participation aux travaux des Nations Unies : Actions en faveur du transport, du commerce et du tourisme routiers. L'Union a activement participé aux réunions du Comité des transports intérieurs, du Groupe de travail des transports routiers et du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, qui tous s'attachent spécifiquement et concrètement à faciliter le transport routier

international. Elle a notamment présenté des contributions écrites et orales sur les grandes questions ci-après :

Faciliter le transport routier international : a) l'Union a formulé des propositions en vue de faciliter le passage des frontières en Europe centrale et orientale afin de réduire les temps d'attente aux frontières, d'améliorer la sécurité des transports routiers et de réduire le nombre d'agressions dont sont victimes les chauffeurs dans les transports internationaux ainsi que les vols de véhicules et de marchandises; b) elle a soumis diverses propositions en vue de soulager les difficultés que rencontrent les chauffeurs routiers internationaux en matière de visas; c) elle a invité les gouvernements à mettre en œuvre sans tarder l'annexe 8 de la Convention internationale de 1982 sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, qui porte sur les moyens de faciliter le passage des frontières par la route et a été adoptée récemment à son initiative; d) elle a appuyé les propositions visant à renforcer la liberté de transit des véhicules de transport routier, des chauffeurs et des marchandises, conformément à l'article V de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; e) elle a pris une part active à des débats sur le renforcement de la sécurité de la chaîne logistique, grâce notamment à la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR aux fins de l'application du Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial établi par l'Organisation mondiale des douanes (y compris la norme relative au statut d'opérateur économique agréé); f) elle a défendu le point de vue de l'industrie du transport routier sur les mesures fiscales affectant le transport routier; g) elle a présenté un projet d'accord multilatéral mondial relatif au transport régulier international de voyageurs par autobus et autocar (OmniBus).

Accords et conventions des Nations Unies : a) l'Union a encouragé l'adoption et l'application pratique des instruments juridiques multilatéraux des Nations Unies relatifs aux transports routiers en Amérique du Sud, en Europe centrale et orientale, au Moyen-Orient et en Asie, y compris en Chine; b) elle a participé à l'adoption du Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route et à la promotion de son application pratique; c) elle a plaidé pour que les dispositions de l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route soient alignées sur la législation européenne, par le biais de propositions et la tenue de réunions spéciales d'experts en marge d'événements officiels des Nations Unies. Elle a également collaboré à la définition des modalités d'introduction du chronotachygraphe numérique dans tous les États parties à l'Accord européen dans les délais fixés.

Assistance aux pays en transition et en développement : a) l'Union a formé plusieurs convois de camions d'Asie vers l'Europe, dont le dernier est en préparation avec le concours de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, et a introduit la Nouvelle initiative de transports terrestres eurasiatiques, qui vise à régulariser le transport routier de marchandises aux niveaux local, régional et transcontinental le long de la Route de la soie (voir aussi le paragraphe intitulé « Sécurité routière » ci-après); b) elle a contribué à la poursuite du développement des transports routiers internationaux par l'intermédiaire de sa délégation permanente et de son comité de liaison auprès de la Communauté d'États indépendants à Moscou; c) elle a établi à Istanbul une nouvelle délégation permanente pour le Moyen-Orient; d) elle a apporté son soutien à l'Union des

associations de transport routier de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire; e) elle a organisé, en étroite collaboration avec les commissions régionales des Nations Unies et la Communauté d'États indépendants, un grand nombre de séminaires, conférences et congrès sur la contribution des transports routiers au développement durable et sur la création et la distribution de la richesse dans le monde; f) elle a maintenu sa collaboration constructive avec les secrétariats des commissions régionales de l'ONU pour l'Asie occidentale et pour l'Asie et le Pacifique en participant, avec d'autres organisations, à la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty, établi sous les auspices du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et approuvé par l'Assemblée générale.

Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR) : a) l'Union a organisé la chaîne de garantie internationale établie par la Convention TIR et assuré son fonctionnement efficace; b) elle a joué un rôle de premier plan dans les travaux du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports de la Commission économique pour l'Europe (CEE) du Comité de gestion TIR et de la Commission de contrôle TIR en présentant des textes, des rapports et des propositions tendant à améliorer le fonctionnement du système TIR et à assurer sa viabilité; c) elle a élaboré le système international de gestion des risques pour les carnets TIR (SafeTIR) visé à l'annexe 10 de la Convention TIR entrée en vigueur le 12 août 2006 en remplacement de la recommandation adoptée le 20 octobre 1995, et a contribué à sa mise en œuvre. SafeTIR est un réseau informatisé international qui relie entre elles 56 administrations douanières, des associations internationales de transport et l'Union internationale des transports routiers. Malgré les avantages évidents qu'il présente aussi bien pour les douanes que pour le secteur privé, il s'avère que plus de 10 ans après sa mise en service, 50 % à peine des confirmations de fin de transport sont transmises en moins de 24 heures; d) elle a jeté les bases d'une informatisation des procédures TIR dont devraient tirer parti les administrations des douanes, les entreprises de transport et le secteur du commerce. Elle a en effet mis au point une application Internet qui permet aux titulaires de carnets TIR d'envoyer leurs déclarations préalables électroniques aux douanes. Au 1^{er} janvier 2009, date à laquelle ces déclarations sont devenues obligatoires dans l'Union européenne, cette application était disponible dans cinq États parties à la Convention TIR. Il est à espérer que la Commission économique pour l'Europe incitera toutes les parties contractantes à y avoir recours; e) elle a procédé à des transferts de fonds annuels visant à financer le budget de la Commission de contrôle TIR et du Secrétariat TIR, comme elle le fait depuis leur création.

Coopération avec les Nations Unies : développement durable

Développement économique : L'Union a contribué aux travaux du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances de l'évolution et l'économie des transports de la Commission économique pour l'Europe, soulignant à diverses occasions qu'une internalisation des coûts externes des transports exigeait au préalable de rigoureuses analyses coûts-avantages et que la croissance économique du secteur supposait que tous les moyens de transport soient soumis à une taxation et que le produit de la fiscalité routière aille au secteur du transport routier.

Sécurité routière : a) à la suite de la résolution de l'Assemblée générale relative à la sécurité routière, l'Union a participé à des réunions du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière et réaffirmé la détermination du secteur du transport routier à contribuer à améliorer la sécurité routière; b) l'Union a suivi les travaux du Groupe de travail de la sécurité de la circulation routière de la Commission économique pour l'Europe, et a ici prêté une attention particulière aux résultats et recommandations ressortant d'une étude scientifique qu'elle a menée conjointement avec l'Union européenne sur les causes des accidents impliquant des camions en Europe; c) la proposition de l'Union d'organiser, en 2009, un convoi de camions d'Abou Dhabi à Istanbul pour promouvoir la sécurité routière a été favorablement accueillie par les représentants des organisations internationales et des gouvernements qui ont participé à l'atelier qui s'est tenu à Doha en octobre 2008 à l'initiative conjointe de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et du Partenariat mondial pour la sécurité routière sur le thème de la création d'un partenariat pour la sécurité routière dans le Mashreq arabe.

Transport international des marchandises dangereuses par la route : a) l'Union a contribué aux travaux du Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses et participé à des réunions sur le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses, l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN); b) elle a constitué un groupe de travail spécial composé de représentants des parties contractantes et de l'industrie des transports en vue d'harmoniser le chapitre 5.4.3 de l'Accord ADR, l'objectif étant de simplifier et de regrouper en un seul document les consignes écrites destinées aux chauffeurs en cas d'urgence ou d'accident. À la fin de 2008, ces instructions avaient été traduites en 27 langues; c) elle a lancé, en collaboration avec la délégation portugaise, un projet d'harmonisation des certificats délivrés conformément au chapitre 8.2 de l'Accord ADR; d) elle a suivi les travaux du groupe de travail officieux sur la télématique, chargé par la Commission économique pour l'Europe de voir comment utiliser les systèmes de transport intelligents pour améliorer les dispositions relatives au transport de marchandises dangereuses; e) elle a soutenu l'initiative tendant à faciliter le transit à travers les tunnels en fonction des classes de marchandises et à mieux évaluer les problèmes rencontrés par l'industrie des transports du fait des efforts déployés ces dernières années pour harmoniser tous les grands instruments internationaux.

Transport combiné : L'Union a continué de participer activement aux réunions du Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique et a collaboré étroitement avec le groupe d'experts sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays, recommandant de recourir au transport modulaire et de proposer de véritables incitations aux entreprises en ce sens, de façon à rendre le transport combiné écologiquement et économiquement viable.

Construction de véhicules : L'Union a continué de participer activement aux réunions des groupes de travail sur les dispositions générales de sécurité, sur l'éclairage et la signalisation lumineuse, et sur le freinage et le roulement, ainsi qu'à un groupe de travail officieux établi par le groupe de travail sur le freinage et le roulement pour définir les spécifications techniques de systèmes autonomes de freinage d'urgence et d'avertissement de sortie de file (LDW).

4. Centre de documentation pour les femmes noires immigrées et réfugiées (MiRA) (Statut consultatif spécial accordé en 2001)

I. Introduction

Le but du Centre MiRA est de promouvoir l'égalité de traitement des femmes noires immigrées et réfugiées en Norvège. Le Centre s'efforce de sensibiliser le public aux conditions particulières qui pèsent souvent sur la qualité de vie des femmes appartenant à des minorités. S'appuyant sur des services juridiques et sociaux bien implantés, sur un centre d'information et sur un réseau de contacts, il s'attache à renforcer la position qu'occupent dans la société norvégienne les femmes issues de minorités, et à développer leur aptitude à s'organiser de manière autonome. Le Centre leur fait jouer un rôle actif et devient ainsi un lieu où l'on peut cerner sa propre situation et identifier ses forces et ses faiblesses.

Activités proposées par le Centre MiRA : a) assistance juridique en situation de crise : le Centre MiRA fournit une assistance en matière juridique et sociale aux femmes et aux jeunes filles immigrées et réfugiées issues de minorités, notamment en cas de problèmes ayant trait à leur situation économique, au mariage, aux procédures d'immigration, au regroupement familial, à l'expulsion, ou encore à des conflits d'ordre familial. Il coopère étroitement avec les structures norvégiennes qui accueillent des personnes en situation de crise ainsi qu'avec les organismes qui cherchent à protéger les droits fondamentaux des femmes appartenant à des minorités; b) réseau de contacts : le Centre MiRA est, à l'échelle nationale et scandinave, la seule organisation qui permette aux femmes issues de minorités de créer un réseau de contacts. Il organise fréquemment des séminaires et des conférences où elles peuvent aborder des questions qui concernent leur situation socioéconomique, politique et culturelle. Les membres du réseau sont régulièrement informés des activités du Centre, activités conçues et mises au point avec le concours des femmes du réseau. Le réseau est l'élément moteur de toutes les interventions du Centre dans le débat public en matière politique et stratégique; c) activités destinées à la jeunesse : le Centre MiRA est un lieu où les jeunes filles issues de minorités peuvent se rencontrer. Elles y ont leurs propres groupes d'activité et disposent d'un espace de débat et de discussion sur Internet. Le Centre MiRA a également mis en place un vaste réseau de contacts en milieu scolaire, et les campagnes d'information qu'il mène dans les écoles sont un véritable succès. Les conseillers du Centre MiRA interviennent auprès des autorités éducatives, des jeunes filles et de leurs parents sur diverses questions touchant aux conflits entre les générations et à la communication interculturelle. Le Centre propose aux enseignants un modèle de formation spécialement destiné à renforcer leurs compétences en matière d'éducation multilingue et multiculturelle; d) stages de développement personnel : le Centre MiRA propose aux femmes issues de minorités des stages visant à améliorer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et à leur donner les moyens de résoudre elles-mêmes leurs problèmes. Au fil de ces stages, elles apprennent à mobiliser leurs propres ressources intérieures pour améliorer leurs conditions de vie; e) soutien psychologique et affectif : le fait de s'établir dans un nouveau pays implique de nombreux changements. Quitter parents et amis pour s'installer dans un milieu nouveau où l'on connaît peu de monde suscite parfois un sentiment de solitude et d'isolement qui peut persister jusqu'à l'acquisition de la langue permettant de communiquer avec la population qui compose cet

environnement. De telles situations risquent de donner lieu à de multiples problèmes d'ordre psychologique ou affectif. Il est alors important de pouvoir se faire aider. Le Centre propose précisément aux femmes issues de minorités qui sont confrontées à ces situations de crise de bénéficier de conseils dispensés par des professionnels; f) information, publications et productions audiovisuelles : l'information est indispensable à la communication et à la compréhension mutuelles entre les cultures et les sociétés. Elle est importante aussi pour se faire une idée de ce que signifie le fait de vivre dans un environnement multiculturel et pour apprendre les différences qui existent et celles qui se font jour. Le Centre propose de nombreuses activités et dispose d'un vaste réseau d'information destiné tant aux femmes appartenant à des minorités qu'aux Norvégiens qui s'occupent des questions d'intégration et de minorités. Il fait paraître un magazine et diverses publications indépendantes qui mettent en relief la situation des femmes et des jeunes filles issues de minorités. Il envisage d'avoir une bibliothèque qui comprendrait des documents écrits et audiovisuels à des fins d'information et de recherche. En outre, les femmes du Centre donnent des conférences et des cours dans les institutions, organisations ou autres instances qui le souhaitent sur des questions diverses comme les mariages arrangés ou forcés, la mutilation des organes génitaux féminins, la violence à l'égard des femmes ou encore la situation des femmes issues de minorités face aux lois relatives à l'immigration, dans les médias et sur le marché du travail.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, et participation aux grandes conférences et autres réunions organisées par les Nations Unies

2005 : a) Conférence Beijing +10 : quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, Siège de l'ONU, New York; b) Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-sixième session, Genève.

2006 : a) dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, Siège de l'ONU, New York; b) auditions formelles interactives de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé sur les migrations internationales et le développement, Siège de l'ONU.

2007 : a) Sommet international des femmes sur le rôle mobilisateur des femmes dans la lutte contre le VIH et le sida, Nairobi, au cours duquel des représentants de l'organisation ont pris part à des réunions concernant la santé et la condition féminines; b) Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Oslo, printemps 2007.

2008 : cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, Siège de l'ONU, New York. Le Centre MiRA y a présenté des contributions orales et écrites ayant trait au financement de la promotion de l'égalité des sexes.

5. Susila Dharma International Association (Statut consultatif spécial accordé en 1989)

I. Buts et objectifs de l'organisation

Organisation à but non lucratif exerçant ses activités sans interruption depuis 1969, dotée du statut d'organisation caritative aux États-Unis, la Susila Dharma International Association (SDIA) forme un réseau international composé de 70 organisations Susila Dharma nationales et de divers projets humanitaires. Ce réseau couvre notamment les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Cambodge, Canada, Colombie, Équateur, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Irlande, Madagascar, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Portugal, République démocratique du Congo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Suriname, Viet Nam et Zambie. Il s'est donné pour mission de soulager la souffrance humaine et de promouvoir un développement équitable et durable en nouant des partenariats et en recueillant des soutiens en faveur de projets de développement et d'initiatives humanitaires faisant appel à la participation des simples citoyens, de donner aux individus et aux collectivités les moyens de promouvoir le progrès humain, social et économique, et de sensibiliser le public aux problèmes mondiaux et à l'interdépendance.

Activités de l'organisation pour la période 2005-2008

L'Association a assuré le secrétariat du réseau international; son bureau s'est employé à renforcer les capacités de ses membres, des organisations locales, des experts spécialisés dans les questions de développement et des bénévoles. Elle a favorisé la mise en commun des connaissances entre les organisations membres et les personnes intéressées en tenant à jour son site Internet et en publiant tous les mois un bulletin d'information électronique alimenté par des rapports réguliers rédigés en anglais, en français et en espagnol par des représentants de l'Association auprès de l'Organisation des Nations Unies. Elle a organisé des formations et des rencontres, et a mené et publié, à l'intention des membres du réseau, des travaux de recherche mettant en avant les bonnes pratiques. Enfin, elle a recensé et coordonné les ressources humaines, techniques et financières disponibles pour appuyer l'action des membres et de leurs collectivités.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

2005 : a) Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (Genève et New York); b) Comité d'ONG sur la condition de la femme (New York); c) Comité d'ONG pour le désarmement, la paix et la sécurité (New York); d) Comité d'ONG sur la spiritualité, les valeurs et les préoccupations mondiales (New York).

2006 : a) exposé sur le travail de A. K. Chowdhury, Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (Vienne); b) Conférence de la Fédération des agences internationales pour le développement sur les objectifs du Millénaire pour le développement (Genève); c) Conférence internationale sur le sida (New York).

2007 : a) quatrième session du Conseil des droits de l'homme (Genève); b) cinquième session du Conseil des droits de l'homme (Genève); c) Forum de la société civile pour le développement, Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (Genève); d) Assemblée générale de la Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (Genève).

2008 : a) septième session du Conseil des droits de l'homme (Genève); b) Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (UNESCO, Paris); c) neuvième session du Conseil des droits de l'homme (Genève); d) Conférence internationale sur la reconstruction de communautés viables pour les enfants et leur famille après une catastrophe (« Rebuilding Sustainable Communities for Children and their Families after Disasters ») (Université du Massachussets, Boston, États-Unis); e) Conférence européenne sur l'égalité des droits dans la diversité culturelle, organisée par la Fédération des agences internationales pour le développement; f) participation régulière au Comité d'ONG sur la liberté de religion et de conviction.

III. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées de l'ONU

L'Association a participé au Comité d'ONG sur l'UNICEF à New York et à la Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec les Nations Unies à Genève. Ses membres ont tissé des liens de coopération avec les institutions spécialisées suivantes : a) Complexe scolaire Susila Dharma Lemba Imbu (République démocratique du Congo), membre du club UNESCO; b) Programme international de développement de l'enfant (Norvège), qui coopère avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé en Amérique centrale, en Argentine, en Colombie, en ex-République yougoslave de Macédoine et en Ukraine; c) Fondation Mithra (Inde), qui organise des cours d'éducation aux droits de l'homme dans les écoles de l'État de Karnataka; d) Tierraviva (Argentine), présentée lors de la Conférence de l'UNICEF sur les droits des femmes enceintes et des mères de jeunes enfants en détention à Buenos Aires; e) Yayasan Tambuhak Sinta (Indonésie), qui a piloté le Global Mercury Project en coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; f) L'École sans violence (Serbie), qui a œuvré avec l'UNICEF à lutter contre la violence chez les enfants; g) Susila Dharma Indonesia, qui, avec Yayasan Usaha Mulia, a contribué au processus de relèvement engagé au lendemain du tsunami à Aceh et Java, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU – Yayasan Usaha Mulia est une association retenue par le Programme des Nations Unies pour le développement en Indonésie en vue d'une future coopération.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement

Sensibilisation du public : a) ateliers d'éducation aux droits de l'homme organisés et animés en juillet 2005 par les chefs de projet de la Fondation Mithra (Bangalore, Inde) à Innsbruck (Autriche); b) réunion consultative régionale pour l'Inde du Sud sur les objectifs du Millénaire pour le développement, organisée le 30 mars 2006 par la Fondation Mithra à Bangalore (Inde); c) distribution aux membres et diffusion publique des rapports de l'Association sur les activités et sujets de préoccupation des Nations Unies.

Objectif 1 : Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Les projets mis en œuvre dans le cadre de l'Association ont fait appel à diverses stratégies de lutte contre l'extrême pauvreté et la faim : distribution de produits alimentaires dans les écoles à l'intention des enfants que leurs parents ne parviennent pas à nourrir, par exemple, promotion de nouvelles techniques d'agriculture biologique en vue de réduire la pression financière qu'exercent les coûts de production sur les paysans tout en permettant aux plus pauvres d'entre eux d'augmenter leurs revenus et leur production, ou encore programmes de microcrédits pour les femmes, destinés à augmenter les revenus des ménages.

Projets membres de l'Association : Fondation Anisha (Inde), El Refugio (Colombie), Fondation Mithra (Inde), Susila Dharma (Indonesie), SINTRAL (Équateur), Society for Advancement and Democratic Humanitarian Action (Inde), SUN for LIFE (Madagascar).

Objectif 2 : Rendre l'enseignement primaire universel. En Colombie, en Inde, en République démocratique du Congo et dans d'autres pays, les membres de l'Association englobent 18 écoles, un programme de tutorat et d'apprentissage de la lecture, et un programme de bourses d'études destiné à améliorer l'accès à l'enseignement primaire, à accroître l'assiduité des élèves et à obtenir de meilleurs taux de réussite. Membres actifs : École et Orphelinat Albadi (République démocratique du Congo), Fondation Anisha (Inde), École Bina Cita Utama (Indonésie), Centre pour la culture et le développement (Inde), Children's Vision (État plurinational de Bolivie), Complexe scolaire Inkisi (République démocratique du Congo), École Nkembo (République démocratique du Congo), Entrelazos (Argentine), Fundación Amanecer (Colombie), Fundación Educativa Amor (Colombie), Fundación Despertar (Argentine), Groupe scolaire Lemba Imbu (République démocratique du Congo), École Inka Samana (Équateur), Nouvelle école de Lewes (Royaume-Uni), Fondation Mithra (Inde), Quest Fund (États-Unis et Zambie), Roda Viva (Portugal) et Vida Plena (Paraguay).

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Huit membres de l'Association s'occupent de programmes axés sur l'éducation et la sensibilisation, les collectifs de femmes et les microcrédits dont l'objectif est de donner aux femmes la possibilité d'accéder aux ressources et de participer aux prises de décisions. Membres actifs : Fondation Anisha (Inde), Fondation Mithra (Inde), Marionnettistes sans frontières (France), Tierraviva (Argentine), Susila Dharma (Indonésie), Society for Rural Advancement and Democratic Humanitarian Action (Inde), Yayasan Tambuhak Sinta (Indonésie) et Yayasan Usaha Mulia (Indonésie).

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle. Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Sept membres de l'Association dispensent des soins prénatals, postnatals et maternels de base, participent à la prévention et au traitement du paludisme, et déploient des programmes de sensibilisation consacrés au VIH/sida et proposent des campagnes de vaccination pour les enfants. La clinique Yengé, à Kinshasa, a été retenue comme centre pilote de santé dans le cadre du projet de réforme sanitaire de la Banque mondiale en République démocratique du Congo. Cet établissement est chargé de vacciner tous les enfants et de distribuer des moustiquaires à tous les foyers dans une zone où vivent 19 063 habitants. Membres actifs : a) Asociación Vivir (Équateur); b) Clear Path International;

c) Centre Quest de santé intégrée (États-Unis); d) Centre médical Élégance et École médicale Kimpemba; e) Polyclinique Nandora-Vunguta; f) Centre médical Yengé (République démocratique du Congo); g) Usaha Mulia Abadi (Mexique).

Objectif 7 : Préserver l'environnement. Neuf membres de l'Association s'attachent à préserver l'environnement en favorisant une agriculture durable qui permette de réduire les coûts de production et les effets nocifs des engrais chimiques sur l'homme et sur l'environnement, en créant des espaces verts, en sensibilisant les enfants et les riverains à l'importance que revêtent ces espaces, et en amenant les populations à être moins tributaires de pratiques néfastes telles que la combustion inefficace de bois. Membres actifs : Le Jardin de paix de l'enfant (Brésil), Conservation de l'Altaï (États-Unis et Fédération de Russie), Fondation Anisha rurale (Inde), Fondation Mithra (Inde), SINTRAL (Équateur), Society for Rural Advancement and Democratic Humanitarian Action (Inde), SUN for LIFE (Madagascar), Yayasan Tambuhak Sinta (Indonésie) et Usaha Mulia Abadi (Mexique).

Parmi les projets de l'Association, plusieurs se consacrent à la protection de droits fondamentaux internationalement reconnus dans d'autres domaines, en particulier les droits de l'enfant : Programme international de développement de l'enfant (Norvège), Mon voisinage international (États-Unis), Fondation Mithra (Inde), Marionnettistes sans frontières (France), Roda Viva (Portugal), L'École sans violence (Kosovo) et Tierraviva (Argentine).

6. Unión de Asociaciones Familiares (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Buts et objectifs de l'organisation : Organisation espagnole laïque non gouvernementale créée en 1989, la Unión de Asociaciones Familiares (UNAF) représente 25 organisations nationales dont la mission première est d'améliorer les conditions de vie de diverses catégories de familles. Plus précisément, son objectif est de défendre les intérêts et les droits de ces familles, et de relayer leurs principales préoccupations auprès des institutions et des forums locaux et nationaux, favorisant ainsi des avancées en matière de politique familiale. L'UNAF s'intéresse plus particulièrement aux familles les plus vulnérables. Elle est membre de l'Organisation mondiale de la famille, de la Coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille, du Forum européen de formation et de recherche en médiation familiale, du Conseil national de la famille (institution d'État espagnole) et de la Commission nationale des ONG. Depuis sa création, et en tant que pionnier dans ce domaine, l'UNAF propose divers services et stages de formation à la médiation familiale destinés aux familles, aux établissements scolaires et à de nombreux organismes. Chaque année, elle monte ou soutient un large éventail de manifestations nationales, notamment des conférences et des ateliers consacrés à des questions familiales, afin de mieux faire connaître et comprendre la diversité des familles, leur dynamique et leur évolution.

Modifications essentielles apportées à la structure de l'organisation

Modification de ses statuts. La structure financière et exécutive de l'UNAF est restée inchangée ces quatre dernières années. Si ses buts et objectifs sont toujours les mêmes, des modifications ont cependant été apportées à plusieurs articles de ses statuts; elles ont été approuvées par l'Assemblée générale de l'UNAF et entérinées par les instances judiciaires le 5 mai 2005. Ces modifications entendaient avant tout étendre le champ des activités de l'organisation, en permettant à l'UNAF d'intervenir et de coopérer sur des questions telles que le développement durable, les familles d'immigrants, la conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale et personnelle, ou encore les familles ayant en leur sein des personnes handicapées. Le rôle de l'UNAF au sein des institutions et des forums consacrés à la famille s'en est trouvé renforcé. Depuis cette réforme, le nombre d'organisations membres de l'UNAF est passé de 21 à 25, et l'organisation espère en accueillir de nouveaux dans les années à venir.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'UNAF n'a pas pris directement parti aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires pendant la période considérée; elle s'est en effet consacrée en priorité à l'élaboration de programmes d'éducation et d'orientation en matière de médiation familiale, de même qu'à d'autres questions ayant trait à la famille, et en collaborant principalement avec ses propres membres partout dans le pays, ainsi qu'avec des institutions locales et gouvernementales. Toutefois, les représentants de l'UNAF ont participé à plusieurs réunions de l'Organisation mondiale de la famille. Au cours de la période considérée, l'UNAF a continué de renforcer sa coopération avec cette institution, grâce à des initiatives telles que l'organisation de manifestations nationales et internationales auxquelles ont participé ses membres.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'UNAF a organisé une conférence internationale sur la famille et les migrations, une conférence nationale sur la famille monoparentale, ainsi qu'une conférence sur la diversité des familles et les enjeux de l'égalité. Elle a lancé des programmes concernant les services de médiation familiale et la résolution des conflits entre parents, enfants et éducateurs, programmes dont elle assure à présent la gestion. Elle a également publié un livre sur l'essor de la médiation familiale en Espagne.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle. L'UNAF a organisé des conférences au niveau international sur la famille en tant qu'acteur du bien-être social et sanitaire, et, au niveau national, sur les conséquences de la violence au sein des familles. Elle a mis en place – et gère – des programmes sur la sexualité et sur la santé. Elle a également publié un guide sur l'orientation sexuelle à l'intention des immigrants.

Objectif 7 : Préserver l'environnement. Outre la publication d'un guide et d'un site Web intitulé « Guardian of Climate » qui entend sensibiliser les étudiants et les enseignants sur les incidences négatives des changements climatiques, l'UNAF a participé en 2008 à l'Exposition internationale de Saragosse (Espagne) destiné à promouvoir le développement durable.
